

TARIFS KINESITHERAPIE

TARIFS Sécurité Sociale

lettre clé AMK, AMS = 2,15 €

en fonction du libellé de l'ordonnance un coefficient multiplicateur est attribué pour définir le tarif sécurité sociale de la séance.

La sécurité sociale rembourse 60% , le reste est pris en charge par votre mutuelle.

Une **franchise médicale** de 0,50 euros reste également à la charge du patient et ne peut être remboursée par la Sécurité Sociale et votre mutuelle.

				DE
rééducation d'un membre (épaule, coude, genou, cheville...) ou du dos	7,5	soit 16,13€	25€	8,87€
rééducation de plusieurs membres	9,5	20,43€	28€	7,57€
drainage lymphatique un membre	7,6	16,34€	25€	8,66€
drainage lymphatique 2 membres	9	19,35€	30€	10,65€
rééducation analytique globale de la personne âgée	8,3	17,85€		
rééducation pour affection neurologique affectant 1 membre	8,3	17,85€		
rééducation de l'hémiplégie	9	19,35€		
rééducation pour affection neurologique affectant plusieurs membres	10	21,50€		
rééducation respiratoire	8,3	17,85€		
rééducation abdominale post partum	7,6	16,34€	25€	8,66€
bilan diagnostic kinésithérapique (associé à la 1ère séance)	10,7	23,01€		
Indemnité de déplacement standard		2,50€		
Indemnité de déplacement pour acte neuro, ortho, rhumato ou pneumo		4€		
nuit, férié et dimanche		7,62€		

DE = dépassement